Image not found or type unknown

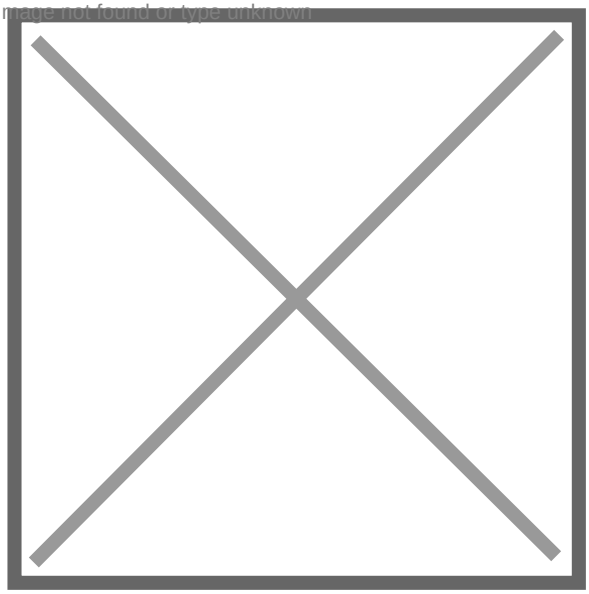

Régularisation vie privée et familiale

Par **jasmin 94**, le **16/07/2013** à **01:17**

Bonjour tout le monde
Suite à un dépot de dossier en septembre 2012 pour une régularisation aprés un pacs !!
Ensuite j'ai récu un courier pour un complément de dossier en avril 2013 (des photos , le dernier EDF) et depuis cette date j'ai rien recu je suis partis à la préfecture qui m'ont dit que j'ai eu un accord et que je dois attendre en expliquant que c'est normal c'est le cheminement administratif es qu'il ya qq dans le meme cas merci

Par **kikibijou**, le **17/07/2013** à **01:06**

J'ai déposé un dossier de regularisation salarié le 28 février 2013 et le 10 juin, je me suis rendue à la préfecture et on m'a dit que j'ai eu un accord et que je recevrais la convocation m'invitant à venir retirer mon récepissé m'autorisant à travailler. Après plusieurs relances, ce n'est que ce matin que la préfecture m'a dit que je recevrais ma convocation la semaine prochaine. Elle m'a aussi expliqué que le parcours est long raison pour laquelle , ça prend du temps. Bon courage

Par **aysewild**, le **17/07/2013** à **09:45**

bonjour Jasmin, je voulais savoir depuis combien de temps vous êtes pacsés et la durée de votre vie commune ??? Nous on a déposé un dossier en janvier 11 mois de pacs et 2 an de vie commune, convoqué en avril pour écrire une attestation de non polygamie, on a plus de nouvelles de la préfecture, refus ou pas on en sait rien

Par **jasmin 94**, le **17/07/2013** à **11:08**

Bonjour , aysewild en avril 2013 qaund j'ai eu le courrier pour un complément de dossier (les photos le dernier EDF) J'avais 1an 4 mois de pacs et 3 ans de vie commune .

Par **aysewild**, le **17/07/2013** à **11:21**

ok merci, on n'y est pas encore aux 3 ans de vie commune mais on n'y travaille !!! Même si tu n'as toujours pas eu ta carte ça doit te soulager de savoir que ça a été accordé. Moi ça m'encourage en tout cas. J'ai hâte que notre cauchemar s'arrête. Tiens moi au courant quand t'auras eu une lettre pour ta convocation. ça me donnera une idée du délai final entre dépôt du dossier et carte ou du moins récépissé.

Par **jasmin 94**, le **30/08/2013** à **17:54**

Bonjour tout le monde je viens de recevoir ma convocation .Pour aller chercher mon récépisse pour le 17 Septembre 2013 . Une année d'attente aprés le dépot de dossier : Le 12 Septembre 2012

Par **nakosas**, le **01/09/2013** à **21:25**

Salut Jasmin, Hélas c'est comme cela dépuis l'entrée en vigueur de la circulaire Valls. Afflux massif de dossiers et préfecture débordée. Cela dit , je trouve le délai d'une année un peu long pour recevoir un récépissé.

Au fait y a t-il eu entretemps un complément de dossier demandé par la préfecture durée l'examen de dossier? Ceci pourrait expliquer le temps mis pour te délivrer le récépissé.

Parce que dans mon cas, le récépissé est arrivé après 5 mois. Délai que je trouvais déjà un peu long.

Par **jasmin 94**, le **08/09/2013** à **10:14**

salut nakosas, oui j'ai eu une demande pour un complément de dossier ilya 4 mois , l'essentiel est que je vais recevoir mon récépissé aprés cette langue année .

Par **nakosas**, le **08/09/2013** à **16:53**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Content pour toi.S'ils te délivrent le récépissé, c'est qu'ils ont vont te régulariser. Et si le récépissé t'autorise a travailler, alors là, bingo. A toi ta carte d'y quelques moi. Car une fois de plus l'attente est longue.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés